SCIENCES PO LYON

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

2015 16

AEP

Attestation d'Études Politiques

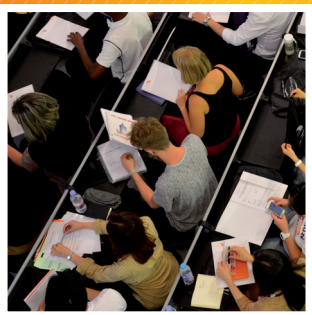

01. Présentation de l'attestation	3
PRINCIPES GÉNÉRAUX	3
02. Scolarité	4
2.1 INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	4
Frais de scolarité	
2.2 CONDITIONS D'ACCÈS	4
Le dossier de candidature	
2.3 ENCADREMENT	5
2.4 ENSEIGNEMENTS	5
03. L'attestation	6
3.1 CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	6
3.2 DÉLIVRANCE DU DIPLÔME	6

01 Présentation de l'Attestation

L'Attestation d'Études Politiques (AEP) est spécialement organisée pour les étudiants étrangers. La scolarité dure un semestre.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Sciences Po Lyon propose trois programmes diplômants aux étudiants internationaux : l'attestation d'études politiques (AEP), le certificat d'études politiques (CEP), le Certificate of French and European Studies (CFES).

Ils se composent de modules d'enseignements librement choisis parmi les cours enseignés à Sciences Po Lyon, sauf exceptions.

Ils fonctionnent selon des correspondances ECTS, permettant aux étudiants de valider le certificat préparé.

Gestion pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs de Sciences Po Lyon.

02 Scolarité

2.1 INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Frais de scolarité

		Tarifs**	
Les étudiants étrangers	**inscrits aux programmes d'échange**	**0**	**€**
Les étudiants étrangers	**hors programmes d'échange**	**600**	**€**

** tarifs indicatifs

L'accès à l'AEP est ouvert de plein droit et sans frais aux étudiants qui participent aux programmes d'échange organisés par Sciences Po Lyon et par l'Université Lumière Lyon 2.

L'accès à l'AEP est ouvert sur dossier aux autres étudiants étrangers, qui peuvent justifier d'un niveau équivalent à deux années d'études supérieures et dont le dossier de candidature aura été accepté par un jury.

Dates limites pour déposer une candidature :

1er semestre :
31 mai

2ème semestre :
30 novembre

Pour plus d'informations, consultez notre site :
www.sciencespo-lyon.fr

2.2 CONDITIONS D'ACCÈS

Les étudiants en échange n'ont pas besoin de faire un dossier de candidature.

Les étudiants hors échange doivent constituer un dossier de candidature avec les documents suivants :

Le dossier de candidature

Fiche de candidature

À télécharger sur le site internet de Sciences Po Lyon (rubrique International/ Étudiants Internationaux/Hors Échange)

Lettre de motivation

Curriculum Vitae

Copie certifiée

Copie certifiée conforme du diplôme équivalent à un niveau de deux années d'études supérieures.

Preuve du niveau de français B2

A envoyer par courrier à :

Sciences Po Lyon
Service des Relations Internationales
14 avenue Berthelot
F-69365 Lyon Cedex 07
FRANCE

Tous les cours sont obligatoires.

2.3 ENCADREMENT

Responsable administrative

Walburga PUFF
Service Relations Internationales
14 avenue Berthelot
69365 LYON Cedex 07
T. +33 4 37 28 38 00
F. +33 4 37 28 38 01
walburga.puff@sciencespo-lyon.fr

Chargée de mission mobilité étudiante

Catherine TURBAN
Service Relations Internationales
14 avenue Berthelot
69365 LYON Cedex 07

catherine.turban@sciencespo-lyon.fr

Adjointe adm. mobilité étudiante

Julie DJEBRANI
Service Relations Internationales
14 avenue Berthelot
69365 LYON Cedex 07

julie.djebrani@sciencespo-lyon.fr

2.4 ENSEIGNEMENTS

Régime d'études

L'AEP est délivrée lorsque les étudiants ont réussi les examens leur permettant d'acquérir **30 crédits ECTS** en tenant compte des contraintes suivantes :

Choix des cours fondamentaux (CF)

Pour **obtenir 12 crédits ECTS**, il faut choisir parmi les cours de 1ère, 2ème ou 4ème année soit :

- **4 cours fondamentaux (CF) de 24 heures à 3 ECTS**
- **3 cours fondamentaux (CF) de 36 heures à 4 ECTS**

Choix des cours d'ouverture (CO) / cours spécialisés (CS)

Pour **obtenir 6 crédits ECTS**, il faut choisir parmi les cours de 1ère, 2ème ou 4ème année, **2 cours d'ouverture à 3 ECTS**.

Choix des conférences de méthode (CDM)

Pour **obtenir 6 crédits ECTS**, il faut choisir parmi les cours de 1ère, 2ème ou 4ème année, **2 conférences de méthode, de préférence rattachées à un CF.**

Cours de français

Le cours de français et de méthodologie est obligatoire. Les étudiants dont le français est la langue maternelle ne sont pas concernés mais doivent suivre 2 cours à 3 ECTS en remplacement.
Le cours de français équivaut à 6 ECTS par semestre.

03 L'Attestation

3.1 CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les cours fondamentaux (CF)

- un examen terminal à la fin du semestre

Les conférences de méthode (CDM)

- un contrôle continu se déroulant sur le semestre

Les cours d'ouverture (CO)

- un examen terminal à la fin du semestre

Les cours de français (CDM)

- un contrôle continu se déroulant sur le semestre
- un examen final en fin de semestre

3.2 DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Toute absence aux CDM ou CO doit être justifiée par un certificat médical.

Les étudiants doivent absolument indiquer au service des Relations Internationales qu'ils abandonnent ou changent un cours, au plus tard un mois après la rentrée.

Par compensation entre les cours qu'ils ont choisis, ils reçoivent l'ensemble des **30 ECTS** valables de l'attestation.

Des mentions spéciales sont attribuées aux étudiants selon les critères suivants :

- la mention "***Assez Bien***" est délivrée aux étudiants qui obtiennent **entre 12 et 14 de moyenne,**
- la mention "***Bien***" est délivrée à ceux qui obtiennent **entre 14 et 16**,
- la mention "***Très Bien***" est délivrée à ceux qui obtiennent **plus de 16**.

En cas d'absence à un examen, vous ne devez pas organiser de rattrapage directement avec le professeur mais passer par le bureau des Relations Internationales.

Les informations contenues dans cette brochure sont valables pour l'année universitaire 2015/2016.
Pour en savoir plus, merci de consulter notre site internet : **www.sciencespo-lyon.fr**

Rédaction : service Relations Internationales.
Responsable de publication : Thierry Fortin, Directeur des Relations Internationales.
Responsable service Communication : Amandine Mollier.
Crédits photographiques : photos étudiants - Alexis Chézière.
Concept & Création : Elvira Geleijnse, infographisme/webdesign à Sciences Po Lyon.

Sciences Po Lyon 14 avenue Berthelot 69365 Lyon Cedex 07 T. + 33 (0)4 37 28 38 00 www.sciencespo-lyon.fr

SCIENCES PO LYON

UNIVERSITÉ DE LYON

avec le soutien de :

RhôneAlpes Région

Erasmus+